



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# **Nouvelle Journée d'Actions Contre les Ordres Professionnels Le 20 Octobre 2009**

La mobilisation des infirmiers contre les ordres professionnels, organisée autour du 30 septembre, a été exceptionnelle.

D'autres catégories professionnelles, elles aussi concernées par des structures ordinales, comme les sages femmes, les masseurs kiné, les pédicures podologues étaient aussi présentes dans ces mobilisations.

Malgré cette forte mobilisation, le ministère refuse d'intervenir bien qu'il mesure le niveau grandissant de ce mécontentement. Il fait le sourd quant à la demande de table ronde, sollicitée par les organisations syndicales, pour l'abrogation des lois portant création des ordres.

Il dit ne pas vouloir faire de l'ingérence dans le fonctionnement d'une structure privée! Pourtant, il organise une campagne de communication qui vise à intimider les professionnels dans l'action et les directions d'établissements...

La loi dit : l'inscription au tableau de l'ordre est automatique !

A aucun moment il est dit que les directions doivent faire le travail de l'ordre, notamment, dans l'envoi du courrier de l'ordre aux professionnels...cette surcharge de travail, pour le personnel administratif, se fait au détriment des missions premières des établissements de santé...

**Une Nouvelle Journée d'Action contre les ordres professionnels est organisée le 20 Octobre.**

Un communiqué de presse intersyndical (CGT-CFDT-CFTC-SUD Santé-Snics FSU-UNSA Santé) sera rapidement disponible.

**A cette occasion, il est proposé d'organiser de nouvelles actions avec les professionnels, devant les DDASS, DRASS, ARH, Préfectures... etc, mais aussi d'interpeller les parlementaires pour leur demander de déposer un projet de loi à l'assemblée nationale pour l'abrogation des lois portant création aux ordres professionnels.**

Le ministère, ne peut pas ignorer la demande d'abrogation des structures ordinales réclamée par la très grande majorité des professionnels! Les infirmiers sont la plus grande catégorie professionnelle et occupe une place centrale dans l'organisation de notre système de soins!

Ils n'entendent pas se faire imposer des réformes qui les impactent directement!

Les professionnels n'ont pas besoin d'un ordre professionnel, ils ont besoin de moyens humains et matériels pour remplir leurs missions, ils ont besoin de revalorisation salariale, de reconnaissance de leurs qualifications et de la pérennité de leur profession!

N° 40

**Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil**

Tél : 01.48.18.20.92

Fax : 01.48.18.29.84

E-Mail :  
ufmict@sante.cgt.fr

Montreuil, le 9 Octobre 2009